

Public concerné

- Avoir au moins 15 ans

Prérequis

- BAC S OU STI2D, BAC PRO MELEC ou ELEE et sur étude de dossier pour tout autre parcours

Modalités d'admission / Inscription

- Etude de dossier et / ou entretien
- Signature d'un contrat d'apprentissage / contrat de professionnalisation / Pro-A / CPF avec une entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exercices théoriques et pratiques
- Salles de formation équipées de vidéoprojecteurs et de PC
- Plateaux techniques conçus pour mettre les apprenants en situation réelle afin de les initier à leurs futurs métiers dans des conditions optimales

Lieu :

- Pôle Formation UIMM Savoie
131 rue de l'Érier
73290 La Motte-Servolex

Durée :

- 2 ans

Intervenants

Tous nos formateurs sont qualifiés pour enseigner. Les formateurs techniques professionnels possèdent de plus une expérience industrielle de plusieurs années dans leurs domaines de compétences

OBJECTIFS

Le titulaire du BTS ATI est un professionnel polyvalent qui a acquis des connaissances pluri technologiques et a développé des aptitudes liées à l'organisation et à la communication. L'étendue de son champ d'activités résulte donc de l'équilibre entre sa culture générale, sa culture technique et la polyvalence de sa formation technologique.

Il pourra intervenir à tous les stades du développement et du suivi de projets industriels, de sa conception à sa mise en œuvre, dans tous les secteurs.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Il est susceptible, à l'issue de sa formation, d'exercer des activités telles que :

- Assister un ingénieur ou un chef de service,
- Concevoir ou modifier des solutions techniques,
- Participer à la coordination entre différents services,
- Mettre en œuvre des systèmes pluri techniques,
- Rédiger des documents techniques, organiser des salons.

Au sein des fonctions suivantes :

- Étude ou suivi de projets et préparation du travail,
- Gestion et suivi de la production,
- Gestion et suivi de la qualité, de la sécurité et de l'environnement,
- Recherche et développement,
- Maintenance.

PROGRAMME**Formation technique (640h sur les 2 années)**

- Construction mécanique : 220 h
- Construction électrique : 120 h
- Système technique : 90 h
- Organisation industrielle : 120 h
- Electrotechnique : 20 h
- Automatisme : 70 h

Formation générale (760h sur les 2 années)

- Culture générale et expression : 140 h
- Anglais : 140 h
- Mathématiques : 180 h
- Physique appliquée : 160 h
- Gestion de projet : 60 h
- Economie Gestion : 80h

Modalités de suivi et d'évaluation

- Suivi pédagogique, visites en entreprise
- Contrôles en Cours de Formation (CCF), épreuves ponctuelles, projet à soutenir
- Examen : BTS

Validation de la formation

Diplôme du BTS Assistance Technique d'Ingénieur

Accessibilité Handicap

Stationnement Personne à Mobilité Réduite

Bâtiments de plain-pied

Accessibilité Toilettes

Label régional H+

QUE FAIRE APRES LE BTS ATI ?

Le titulaire d'un BTS ATI peut entrer dans la vie active ou continuer ses études :

- Licence pro (dans les domaines de la production industrielle, de la gestion de la production industrielle ou de la qualité)
- Parcours Licence Sciences et Technologies mention sciences et techniques pour l'ingénieur en 2e ou 3e année
- Diplômes d'IUP
- Ecole d'ingénieur

Liste non exhaustive